Les conseillers Retraite de la MSA

A votre service !

provenceazur.msa.fr

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Des conseillers retraite à votre service !

Pour vous aider dans vos démarches, une équipe de conseillers est à votre écoute et vous renseigne pour :

Toutes questions relatives aux règles en vigueur sur l'ouverture de vos droits retraite, la cessation d'activité, le cumul emploi retraite et l'éligibilité aux dispositifs de retraite avant l'âge légal.

Pour réaliser un entretien information retraite personnalisé, vous pouvez les contacter par téléphone, les après-midi, en fonction de votre département de résidence :

> Dpt 06 : gourini.hanissa@provence-azur.msa.fr ☎04 93 72 68 79 (Après-midi)
> Dpt 13 : migayron.sonia@provence-azur.msa.fr ☎04 91 16 59 36 (Après-midi)
> Dpt 83 : marsien.frederic@provence-azur.msa.fr ☎04 94 12 32 31 (Après-midi)

Quand et Comment faire votre demande de retraite ?

L'attribution de la retraite n'est pas automatique : **vous devez impérativement en faire la demande en ligne sur le site www.info-retraite.fr**

Vous devez adresser votre demande **au moins 6 mois avant la date de départ à la retraite choisie, en joignant tous les documents nécessaires à l'étude.**

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter votre MSA !

MSA Provence Azur
CS 70001
13416 Marseille Cedex 20

La plateforme Retraite
Tél. : 04.94.60.38.38 (choix 3)
provenceazur.msa.fr

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore